

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité d'Aston-Jonction, tenue le 2 octobre 2023, à 19 h 30.

Enregistrement de la séance sur YouTube.

Madame la mairesse, Christine Gaudet, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Liliane St-Hilaire, siège 1
Benoit Lussier, siège 2
Line Pellerin, siège 3
François Page, siège 4
Saül Bergeron, siège 5
René St-Pierre, siège 6

M. François Noël est désigné greffier-trésorier de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare le quorum et la séance ouverte à 19 h 30

2023-10-083

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023.

4. COMITÉS ET INFORMATIONS

5. ADMINISTRATION

5.0. Résolution pour les comptes payés et à payer de septembre et octobre 2023.

5.1. Soumission pour déneigement des stationnements de la municipalité.

5.2. Protocole d'entente sur l'utilisation de locaux à l'école de la croisée.

5.3. Lettre d'intention pour la passation d'une entente intermunicipale avec Daveluyville.

5.4. Entente avec la Croix-Rouge.

6. VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES

6.1. Permis de construction du mois de septembre 2023.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence

il est proposé par monsieur François Page

appuyé par madame Liliane St-Hilaire

et résolu,

QUE l'ordre du jour est accepté.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

2023-10-084

3.1 - PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 septembre 2023;

ATTENDU QUE le Conseil se déclare satisfait du contenu et dispense la lecture du procès-verbal par le greffier-trésorier de la séance;

En conséquence,

il est proposé par monsieur Benoit Lussier

appuyé par monsieur René St-Pierre

et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

INFORMATIONS / COMITÉS

LOISIRS

Le 18 novembre prochain, deux humoristes auront le plaisir de vous divertir au spectacle d'humour à Aston-Jonction. Les humoristes sont Jay Laliberté et Magalie Saint-Vincent, alors que l'animation sera effectuée par Charles St-Pierre. Le coût des billets est de 25\$ et les profits iront au Noël des enfants qui sera le 3 décembre 2023.

RIGIDBNY

- La RIGIDBNY ajoutera un conteneur de verre à Saint-Léonard-d'Aston pour que vous puissiez y déposer vos contenants tels que les bouteilles de verre et autres produits similaires.
- Le contrat Gesterra pour la récupération des plastiques agricoles sera en juin 2024.
- La firme MNP a été mandatée pour l'audit des années financières 2024-2025 et 2026.
- La firme Stratzer est mandatée pour la rénovation des écocentres.
- Pour ce qui est des matières organiques, la robotisation pour le tri des sacs de la méthode Viridis est en analyse.

RISI

- Dans certaines municipalités, les pompiers qui effectuent de longues interventions peuvent obtenir des services pour venir en aide au confort. Le programme est nommé CIUQ. Des démarches seront réalisées pour la municipalité d'Aston-Jonction pour voir ce qui pourrait être possible.
- Une banque d'heure a été adoptée pour M. Sylvain Beaumier afin de venir en aide à M. Stéphane Émond qui est nouvellement directeur des incendies.
- Une mise à jour de la grille salariale a été faite.
- Il y a eu trois nouvelles nominations au poste de lieutenant, soit M. Gabriel Pelchat, M. Guillaume-Éric Paquette et M. Patrick Giroux.

BIBLIOTHÈQUE

- La bibliothèque est heureuse d'avoir pu accueillir un grand nombre de personnes mercredi le 27 octobre 2023 à la suite de l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque de jeux avec l'aide de Cap-aux-jeux d'Aston. Des remerciements sont envoyés à M. Marc Dallaire, Mme Ève Doire et M. François Noël. Les jeux sont disponibles à la bibliothèque en tout temps pour la location.
- Durant le mois d'octobre, la bibliothèque dévoile un concours pour le renouvellement des abonnements. Pour obtenir la chance d'obtenir un prix, venez faire un tour à la bibliothèque pour votre inscription.

CDÉ

- Une restructuration est en présentement en cours et il y aura des nouveautés au dépanneur. Plusieurs nouveautés à venir comme une nouvelle machine Interac, un nouveau panneau d'affichage au-dessus des réfrigérateurs et bien plus...

MADA

- Il y aura un dîner de la FADOC le 3 octobre.
- Au p'tit café, il y aura un repas le 9 novembre avec des personnes qui ont grandement aidées dans l'obtention de la subvention du CIUSSS.
- Un souper des bénévoles sera organisé comme à chaque année afin de souligner le dévouement de plusieurs personnes à Aston-Jonction.

MUNICIPALITÉ

- Les travaux pour l'excavation d'un ponceau dans le 10 rang sont terminés.
- Le champ d'épuration du dépanneur est fonctionnel et le p'tit café est de retour.
- Fermeture du bureau municipal le 5 et 6 octobre prochain pour une formation ainsi que le 9 octobre pour l'action de grâce.

- Nous avons reçu le dépôt du PAVL pour l'entretien des routes locales, soit près de 67 000\$.
- Le fossé du CN sera maintenant ajouté dans les planifications du MTQ à chaque année.
- Le dépôt du rôle triennal est effectué, vous pouvez venir consulter vos valeurs au bureau municipal.
- Le comité des eaux usées s'est rencontré ce mois-ci pour discuter de la suite du projet. Le comité devait se prononcer sur un système pour établir une ligne directrice. Sans que la décision soit définitive, la municipalité souhaite diriger l'analyse du projet vers le système de traitement Bionest qui se trouverait près de la croisée entre la rue Lupien et le 3^e Rang.

ADMINISTRATION

2023-10-085

5.0 - COMPTES PAYÉS ET À PAYER

RATIFICATION DES COMPTES PAYÉS

Fournisseur	Description	Montant	# Chèque
Mégaburo	Imprimante 18-08-2023 au 18-09-2023	85,30 \$	7086
La Belle Québécoise	Diesel Facture 27066	84,00 \$	7087
Jessica Drolet	Bibliothèque (projet et ventilateur)	173,89 \$	7088
Marc Dallaire	Achat Bibliothèque	75,00 \$	7089
SQ finance	Service SQ finance 2/2	22 174,00 \$	7090
RISI de Bulstrode	Quote Part - 4/4	17 294,82 \$	7091
RIGIDBNY	Versement du mois d'Octobre	3 430,00 \$	7092
Fossé Expert Inc.	Champ d'épuration, Fossé Mayrand et inspection du ponceau Mayrand	4 110,38 \$	7093
Groupement forestier	Reboisement lot 5445071	933,37 \$	7094
Excavation des ormes	Remplacement ponceau 10e rang	14 371,88 \$	7095
Techni-consultant	Prog. Gestion des actifs Municipaux	4 599,00 \$	7096
François Noël	Salaire 27 août au 23 septembre	3 648,74 \$	7097
Vacuum 2000 Inc	Nettoyage égout pluvial rue De Courval	804,83 \$	7098
Christine Gaudet	Salaire Juillet à septembre	3 003,98 \$	7099
Liliane St-Hilaire	Salaire Juillet à septembre	641,63 \$	7100
Benoit Lussier	Salaire Juillet à septembre	641,63 \$	7101
Line Pellerin	Salaire Juillet à septembre	641,63 \$	7102
Francois Page	Salaire Juillet à septembre	641,63 \$	7103
Saül Bergeron	Salaire Juillet à septembre	641,63 \$	7104
René St-Pierre	Salaire Juillet à septembre	641,63 \$	7105
Total des chèques		78 638.97 \$	
Récurrent			
Hydro-Québec	Éclairage public (par mois)	353,65 \$	Vir. bancaire
Raymond Simoneau	Salaire 27-08 au 23-09 (4 sem)	1 326,60 \$	Vir. bancaire
Ebox	Internet municipalité	57,61 \$	Vir. bancaire
Ebox	Internet dépanneur	51,74 \$	Vir. bancaire
Grenco	Location photocopieur	118,51 \$	Vir. bancaire
Banque Nationale	Paiement de l'emprunt	2 098,90 \$	Vir. bancaire
Au fils des saisons	Terres, Égalisation, compaction, semence	3 794,18 \$	Vir. bancaire
Suite Microsoft	Licence Office mensuelle	80,71 \$	Visa
Canva	Outil de publication (1x / an)	149,99 \$	Visa
Total des virements		8 031.89 \$	

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les dépenses et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence
il est proposé par madame Line Pellerin
appuyé par monsieur René St-Pierre
et résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses soit accepté tel que présenté. Le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à payer lesdites dépenses.

2023-10-086

5.1 – SOUMISSION POUR DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à cinq entreprises pour le déneigement des édifices municipaux et que deux de ces entreprises ont apporté une soumission selon les conditions incluses à l'appel d'offre.

CONSIDÉRANT que le processus d'ouverture des soumissions se fait directement lors de la séance du conseil.

En conséquence
il est proposé par monsieur Benoit Lussier
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

QUE nous allons vérifier si les détails du contrat sont respectés. Advenant un respect de tous les critères, le soumissionnaire le plus bas, soit Déneigement Boudreault aura le contrat pour le déneigement des bâtiments municipaux, soit pour le bureau municipal, le dépanneur, le stationnement des loisirs et le garage municipal au montant de 3,219.30 \$ incluant les taxes pour la saison hivernale 2023 et 2024.

2023-10-087

5.2 – DÉPÔT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SUR L'UTILISATION DE LOCAUX À L'ÉCOLE DE LA CROISÉE.

Une entente sera signée avec l'école pour l'utilisation des locaux sur demande. Il sera alors possible d'effectuer des demandes de location de l'école gratuitement sous certaines conditions.

2023-10-088

5.3 – LETTRE D'INTENTION POUR LA PASSATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC DAVELUYVILLE.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Aston-Jonction et la municipalité de Daveluyville désirent présenter un projet d'entente pour l'entretien de la voirie dans le cadre de l'aide financière;

En conséquence
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction s'engage à participer au projet d'entente pour l'entretien de la voirie et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 par la municipalité de Daveluyville
- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de Daveluyville organisme responsable du projet.

2023-10-089

5.4 ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE.

CONSIDÉRANT qu'une entente avait été signée en 2019 avec la Croix-Rouge et renouvelée en 2022 pour obtenir un service lors de sinistre.

CONSIDÉRANT que la cotisation à ce service est de 225 \$ annuellement pour les années 2023 à 2026.

En conséquence
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

QUE la Municipalité d'Aston-Jonction s'engage à verser le montant annuel de 225 \$
à la Croix-Rouge pour l'entente 2023 à 2026.

VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES

6.1 – PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023

Pour le mois de septembre, un total de cinq permis de construction sont émis pour
un total de 63 000 \$ en travaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2023-10-090

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour ont été discutés ;

En conséquence,
il est proposé par monsieur René St-Pierre
et résolu à l'unanimité

QUE la séance est levée à 19h54.

Christine Gaudet,
Mairesse

François Noël,
Directeur général & greffier-trésorier